

Un adolescent se pend dans sa cellule, à Orvault

Pour la seconde fois depuis la création des établissements pour mineurs, en 2007, un jeune homme s'est suicidé. La même nuit, à la maison d'arrêt de Rennes, un détenu a mis fin à ses jours.

Les « gamins », ils les connaissent tous. Une trentaine d'adolescents incarcérés derrière les murs de l'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) d'Orvault. Une prison pour les jeunes, ouverte début 2008, au nord de Nantes.

Hier matin, les surveillants abasourdis ont découvert qu'un détenu de 16 ans, qui venait de la région angevine, s'était pendu dans la douche de sa cellule. Depuis la création des EPM, en 2007, en France, c'est le deuxième suicide. Le premier avait eu lieu à Meyzieu (Rhône) en février 2008.

Sébastien Legoupil (Force ouvrière) indique que la « détresse » du jeune homme avait été repérée, lundi, « par

un binôme éducateur-surveillant ». « Pendant la nuit, les collègues ont effectué quatorze rondes devant sa cellule... » L'adolescent semblait déterminé. Il avait confectionné un ballot à forme humaine, qu'il avait placé sous ses draps afin de ne pas attirer l'attention des gardiens. Placé en détention provisoire, en janvier, dans une affaire criminelle, il avait déjà connu des troubles psychiatriques ; ne se mélangeait pas aux autres. « Il a laissé un mot confirmant son intention suicidaire », a indiqué, hier, le procureur de Nantes, Xavier Ronsin.

« Nous sommes probablement, c'est malheureux, dans quelque chose d'inévitable, explique Sébas-

tien Legoupil. On avait accentué les rondes. On ne peut pas passer la nuit avec le jeune... » Le syndicat Ufap est tout aussi désespéré. « À l'EPM, le travail pluridisciplinaire entre les surveillants, les éducateurs et l'Éducation nationale fonctionne vraiment bien. On échange, on partage les infos. On fait le maximum. »

Alexis Grandhaie (CGT) critique la façon dont les EPM ont été pensés. « Ils éloignent les adolescents de leurs familles. Il y a peu de visites... Et fatalement, dans un milieu où l'on prive les gens de liberté, il peut y avoir des suicides. Il faudrait quand même qu'un gouvernement ait le courage de se poser les bonnes questions.

Quelle est la place des personnes psychologiquement fragiles ou perturbées en prison ? Quelle formation pour les personnels ? »

Le directeur de l'administration pénitentiaire, Jean-Amédée Lathoud, venu de Paris, hier, a rencontré le personnel sous le choc. Il n'a pas souhaité s'exprimer.

Thomas HENG
et Clémence HOLLEVILLE.

À Rennes, les surveillants ont découvert un détenu de 23 ans pendu dans sa cellule, hier. Il était incarcéré depuis peu. La maison d'arrêt Jacques-Cartier, 410 détenus, déplorait trois suicides en 2009.